

À l'annexe B - Barème des prix:

**Supprimer:**

**2.0 Tarifs horaires fermes/Prix unitaires**

| TAUX DE MAIN-D'ŒUVRE   |   |
|--|---|
| Service  | Taux horaire fixe                                     |
| Superviseur d'équipe (en fonction d'un seul superviseur d'équipe) [minimum un (1) sur place en tout temps] | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ |
| Déménageurs généraux (en fonction d'un seul déménageur)  | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ |
| Installateurs de meubles (en fonction d'un seul installateur)  | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ |

**Insérer:**

**2.0 Tarifs horaires fermes/Prix unitaires**

| TAUX DE MAIN-D'ŒUVRE   |   |   |
|--|---|---|
| Service  | Heures de travail régulières<br>Taux fixe             | Heures de soirée / fin de<br>semaine<br>Taux fixe     |
| Superviseur d'équipe (en fonction d'un seul superviseur d'équipe) [minimum un (1) sur place en tout temps] | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ |
| Déménageurs généraux (en fonction d'un seul déménageur)  | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ |
| Installateurs de meubles (en fonction d'un seul installateur)  | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ | À déterminer au moment de l'attribution du contrat \$ |

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.